

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 17

Artikel: La Révolution de 1848 et l'évolution des femmes : [suite]

Autor: Cingria, Hélène

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Léon Smulović

- HORLOGERIE
 - BIJOUTERIE
- Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.
- Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89



Initiative contre l'armement atomique de la Suisse

Contre l'initiative

On ne peut être qu'impressionné par le nombre et la qualité des personnalités romandes qui ont accepté de patronner l'initiative dirigée contre l'armement atomique de la Suisse, initiative qui, rappelons-le, sera soumise à la sanction du peuple le 1er avril prochain.

Il y a, dans ces comités, beaucoup de pasteurs, d'enseignants, de publicistes, d'artistes, voire de poètes et de musiciens de renom.

A partir de quel raisonnement a-t-on soutiré leur adhésion à ces éminences ?

J'imagine que, dans l'écho des explosions de la bombe de cinquante mégatonnes, on leur a démontré qu'il était temps de cesser des expériences funestes à la santé de l'humanité et compromettantes pour son existence même ; que la Suisse se devait de donner l'exemple, en renonçant à jamais à l'exploitation de l'atome pour des fins militaires ; qu'un armement atomique de nos milices ne renforcerait en rien l'efficacité de la défense nationale.

Sur quoi, bravement, et se fondant vraisemblablement sur leur conscience chrétienne, ou sur leur conscience tout court, ces hommes d'envergure, dont le patriotisme et la probité politique sont au-dessus de tout soupçon, ont accepté de cautionner l'initiative.

Il serait facile de discréditer celle-ci en affirmant (ce qui n'est d'ailleurs pas complètement inexact) qu'elle émane de l'extrême-gauche et s'inscrit dans le cadre précis de la politique communiste.

Mais ce serait faire bon marché de l'intelligence et de l'information de beaucoup de soutiens du projet.

Je pense simplement qu'en pipant leurs suffrages avec des arguments sentimentaux, on s'est gardé de tout leur dire.

On ne le a pas fait observer qu'en somme, entre les partisans de l'interdiction et ses adversaires, il n'y a pas une véritable divergence doctrinale.

Il y a, essentiellement, une divergence de procédure.

Pour nous, qui combattons l'initiative, la nécessité de doter nos troupes d'armes atomiques ne nous est pas encore apparue. Pas plus qu'elle n'est apparue au chef et aux collaborateurs du Département militaire fédéral. Le message du gouvernement est, sur ce point, d'une très grande clarté. Il n'exprime nul programme nucléaire et ne demande nul crédit pour son application. Il évoque simplement l'évolution des techniques d'armement et formule l'hypothèse, qu'un jour où l'autre, il se pourrait que la Suisse fût contrainte, pour moderniser sa défense, de recourir à des moyens atomiques. Lesquels ? Personne n'en sait rien, parce que la question est encore imprécise.

D'ailleurs, toutes ces remarques sont formulées au conditionnel. On dit : il est possible et non il est probable, ou il est certain.

Cela dépendra de l'évolution dont nous parlons.

Et c'est ici qu'intervient cette notion de procédure.

Les partisans de l'initiative proclament : pas d'arme atomique, jamais. Et pour être sûr qu'on ne sera pas tenté d'y recourir, inscrivons ce principe, en lettres d'or, au fronton de notre Constitution.

Nous qui sommes adversaires de l'initiative, nous disons : pas d'armes atomiques tant que leur introduction dans notre arsenal ne sera pas une nécessité démontrée. Mais si, contre toute espérance, nous devons en arriver là, eh bien ne nous privons pas d'une arme à défaut de laquelle toutes celles que nous avons accumulées à prix d'or deviendraient illusoires.

Ajoutons encore ceci, qui est important. S'il en venait à la redoutable nécessité d'introduire l'arme atomique dans notre panoplie militaire, le gouvernement de la Confédération ne pourrait y parvenir à la faveur d'un simple ukase. Il serait contraint de présenter une demande en bonne et due forme aux Conseils de la nation, c'est-à-dire aux représentants du peuple tout entier.

A travers ses élus, l'opinion aurait tout loisir de s'exprimer et d'apprécier le problème dans toutes ses nuances.

On voit donc que les divergences sont moins réelles qu'apparentes.

Et ceci d'autant plus que le manifeste des partisans de l'initiative proclame la nécessité d'une défense nationale efficace. Ils ne sont donc pas antimilitaristes du principe.

Nous souhaitons, les uns et les autres, que notre pays ne soit jamais contraint de s'équiper en armes atomiques. Mais faut-il, par une disposition constitutionnelle intangible, forger un couperet qui, peut-être, au moment du danger, pourrait nous priver de nos bras ?

n'eut pas l'heure de plaisir au puissant personnage qui, comme tous ceux de son pays, était loin d'imaginer une religion déifiant la femme et lui donnant une égalité que jamais aucun musulman eût pensé à lui accorder ; aussi, renvoya-t-il sous bonne garde, de caïque en caïque, de port en port, d'île en île, ces téméraires orateurs que l'on finit par débarquer à Smyrne, moulus de corps ; mais nullement découragés.

Un mouvement parti du peuple

On a toujours un peu l'impression, quand on parle du père Enfantin et de ses disciples, que l'on va entendre un récit à la Töpfer, tant le ridicule se mêle, chez eux, à la bonne volonté : il ne faut pas oublier, cependant, que l'époque où il vivait était celle du romantisme par excellence, et que l'outrancier était alors à la mode. Il n'en reste pas moins vrai qu'Enfantin, en stimulant l'ardeur des femmes et en leur donnant une haute idée d'elles-mêmes, préparait ainsi leur évolution. Evidemment, toutes ses théories, surtout celle du couple prêtre, étaient difficiles à faire accepter à la pudeur féminine ; les femmes elles-mêmes réclamaient avec fermeté de leurs compagnons plus de sécence sociale.

On ne le dira jamais assez : c'est, en réalité, du peuple surtout que partent les initiatives réelles du mouvement féministe, car le peuple, qui révère dans Jeanne d'Arc la vierge forte, dont le courage délivra le royaume de France, qui voit partout la femme active, intelligente et sereine, travailler à ses côtés, le peuple fut le premier aussi à la soutenir dans ses revendications. Quand les ouvriers de la « Ruche populaire » offrirent en 1832, le secrétariat de leur journal à une femme, Cécile Dufour, c'est avec beaucoup de bon sens qu'ils répondirent aux autres journaux, les plaissantant sur leur choix. « Qu'y a-t-il de singulier chez des ouvriers qui apprécient assez le sentiment de dignité et de respect qu'ils doivent aux femmes, leurs mères, leurs épouses, pour le manifester en s'honorant du patronage de l'une d'elles ? »

L'encadrement de « Femmes suisses »

Il appartenait à quelques filles du peuple d'offrir aux voix féminines une libre tribune, ce fut l'œuvre de deux jeunes filles : Marie-Reine Guindorf, âgée de 20 ans et Désirée Véret, une modiste de 22 ans, qui fondèrent, en août 1832, la première revue féministe entendant rester exclusivement féminine et acceptant toutes les femmes, celles des classes privilégiées, comme les travailleuses de leurs rangs, les païennes comme les chrétiennes.

(à suivre)

INSTITUT DE BEAUTÉ



LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC

POUR VOS JARDINS, adressez-vous à

BOCCARD Frères

PAYSAGISTES-PÉPINIÉRISTES

Arbres fruitiers, d'ornement

Rosiers — Plantes vivaces GE, Ø 33 51 15

Catalogue gratis Pi-Saconnex

Achetez SUISSE

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne



PAPETERIE BRIGUET RUE DU MARCHÉ 38
Genève - Tél. 25 93 95

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

ENCAUSTIQUE - BRILLANT SOLIDE ABEILLE LIQUIDE NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Hélène Gautier-Pictet

La Révolution de 1848 et l'évolution des femmes

par Hélène Cingria

II

Quand les femmes boutonnaient leur vêtements à l'envers pour montrer qu'elles étaient féministes

La question féministe était à l'ordre du jour. Eugène Sue, sous les traits d'une colombe palpitante sans cesse opprimée par le bœufreau. Ses héroïnes, malheureuses filles du peuple, dénonçaient la misère de leur condition, décriaient la peine, l'adolescence et qui rejettent la société inhérente, flétrissant par soi-làs entraîner la vice, attendrissement le public, en même temps qu'elles déclareraient celui-ci sur la véritable situation des ouvrières. Deux événements relevant plutôt du domaine du fait divers que de celui de l'histoire eurent une influence énorme sur l'imagination populaire. L'assassinat de la duchesse de Praslin, romanesque figure de femme, dont le destin tragique — elle fut massacrée, sans raison, par un mari jaloux, dans des circonstances atroces — suscita l'émoi de l'opinion qui exigea des tribunaux la condamnation du coupable, bien qu'il fut duc et pair de France, et le procès de la trop célèbre madame Lafarge, procès qui démontra facilement aux yeux du peuple, les effroyables excès vers lesquels peuvent se porter les femmes du monde inoccupées, obligées de la loi de vivre avec des hommes avec lesquels elles sont en désaccord profond. Madame Lafarge n'avait-elle pas tout simplement empoisonné son mari pour s'en débarrasser ?

Un disciple de saint Simon, le père Enfantin, allait devenir le pionnier d'une religion nouvelle où le couple, l'homme et la femme également déifiés construisaient la société idéale, Dieu mâle et femelle pour que l'égalité de l'homme et de la femme fût religieusement fondée. Les femmes particulièrement sensibles à cette heureuse trouvaille qui les rehaussaient à leurs propres yeux et leur apparaissaient comme une délicate attention, vinrent en nombre, se grouper auprès du « Père ».

Quelques-unes d'entre elles, très intelligentes et très actives, eurent d'autre mérite que celui d'être les prêtresses du culte introduit par Enfantin. Claire Bazard, par exemple, à laquelle on doit les premiers efforts faits pour éduquer les femmes grâce à l'institution de cours pour les ouvrières. Mesdemoiselles Sarche et Pereire, Aglaé de Saint-Milaire, Clorinde Rogé, Cécile Fournel, la femme de l'ingénieur Fournel, directeur des mines du Creusot, qui consacra toute sa fortune à la cause. Clarisse Vigoureux, Claire Demars, Marie Talon, Pauline Roland, Suzanne Voilquin, Jeanne Deroin pour ne citer que celles-ci, parmi toutes celles qui, enthousiasmées par la doctrine saint-simonienne, revue par le père Enfantin, organisèrent, dès 1830, les assemblées de la rue de Taranne, auxquelles assistaient régulièrement plus de deux cents femmes.

Etrange croisade

Pendant ce temps, à Menilmontant, sur la Butte qui domine la vaste étendue du cimetière du père Lachaise, dans la demeure même du père Enfantin, se pratiquait le véritable apostolat. Pour bien démontrer qu'ils avaient repoussé leur ancienne nature, les disciples, hommes et femmes, leurs vêtements boutonnés à l'envers, la peint et la pioche à la main, donnaient au public l'édition spectaculaire du travail de la terre pratiquant en commun. Ce qui n'allait d'ailleurs pas sans rire, la riaillerie de la part des assistants qui venaient à la course à la théâtre. A un tel point même que le gouvernement s'en émut et qu'il cita en cour d'assises le nouveau pontife et ses adeptes. Ce fut l'origine d'un procès qui valut au père Enfantin plusieurs mois de prison.

Quand il ressortit de Sainte-Pélagie, les membres de la Congrégation étaient dispersés, quelques-uns des plus ardents néophytes ayant décreté qu'ils leur apostolat devait commencer par l'Orient, pays d'origine de Marie, mère de Dieu, avaient formé une société de missionnaires qui, sous le nom de Compagnons de la femme, s'en alla débarquer à Constantinople.

Les apôtres, à peine arrivés au rivage, eurent la géniale idée de faire une démonstration sensationnelle de leur foi à l'élegant rendez-vous des Eaux-Douces, un jour où le sultan et son harem s'y rendaient ! Tous, sans exception, et ils étaient douze, se placèrent sur le passage du souverain, en haïr d'honneur et demeurèrent rigides, le bâton sur la tête, tandis que passait le char du sultan ; par contre, ils se découvrirent et se prosternèrent respectueusement à l'arrivée de chacun des chars transportant les belles sultanes du harem impérial. Le soir même, le grand ministre du sultan mandat à son palais ces étrangers extravagants pour les interroger.

Nouvelle occasion de proclamer hautement leur doctrine. Celle-ci